

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Machine de travail	CHEVROLET	Chevy Van 4x4 / modèle CG 31305	CH 5333 02

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION, General Motors Corporation, Warren, Michigan / USA
 Identification "CG 31305" et "CH 5333 02" sur la plaquette du constructeur
"CGM35A." devant le No du châssis
 Plaquette constructeur à gauche, dans montant arrière de porte
 N° du châssis à gauche, derrière le pare-brise
 Identification du moteur "57" à gauche, à l'avant sur la culasse (frappée par l'importateur)
 Importateur principal GENERAL MOTORS SUISSE SA., 2501 Bienne
 Véhicule homologué prototype

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique, avec assistance hydraulique
 Transmission boîte automatique
 Nombre de vitesses 3 Entraînement toutes roues, constant
 Frein de service §) hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.int,
avec assistance par dépression, sur toutes roues,
limiteur et régulateur selon charge sur les roues
arrière, soupape de dosage sur roues avant
Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circuits indicateur diff.pression; lampe-témoin combinés

Moteur
 Marque CHEVROLET Type V8-350-4bbl(LT9)
 Construction V Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidissement eau Nombre cylindres 8
 Alésage 101,6 Course 88,39
 Cylindrée 5730 CV-impôt 29,18
 Puissance en kW 121 &Umin 3800
 CV 165 SAE-net
 Bruit à l'arrêt 72 dB/A &t/min 2850 §)
 Silencieux l= 540 x 250 x 140 mm §)
 Mesure des gaz ECE-15/03; CO 0,15% à 750 t/min **)
 Déparasitage OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie fourgon avec/sans fenêtres (vhc.services du feu)
 Nombre de portes 4 Indic. vitesse km/h
 Ceintures sécurité - Rétroviseurs §) XXXXXX / gauche / droite
 Cale - Attelage -
 Antivol -
 Nombre de places 1 +) av 2 centre - ar +) /
Dimensions
 Longueur intérieur 2920 extérieur 5105 Empattements 3175 /
 Largeur 1360/1830 2019 Essieu double av 1760 ar 1715
 Hauteur 1360 2062 Voie av - ar -
 Porte à faux let. - Voies av - ar -
 av 747
 ar 1000 1183 Braquage s g 14100 d 14200
 Distance volant - vers l'avant du véhicule - -

Poids +) avant - arrière - total -
 Poids à vide -
 Charge utile -
 Poids total -
 Garantie fabr. 1769 2132 3500
 Dimens. pneus ++) 8,75-16,5LT 8,75-16,5 LT (Variantes
 Ply/bars 8 / 4,6 8 / 4,9 voir
 Charge 1827 2132 remarquées)
 pour V max min. 135 km/h
 jantes 16,5 x 6,75 acier
 Garantie poids remorquable avec frein 1814
 Garantie poids remorquable sans frein -
 Garantie poids de l'ensemble -
 Poids remorquable testé 1814
 Vitesse maximale selon le constructeur 135 km/h
 Vitesse maximale testée - km/h
 Charge garantie sur le toit 136 kg

Equipement §)	HCR H4 (E)
Feux de route	ECR H4 (E)
Feux de croisement	A (E)
Feux de position	GUIDE ST SAE STIAR 70
Feux rouges	GUIDE ST SAE STIAR 70
Feux stop	
Clignoteurs av	1 (E) AV= GIT SAE PIA ar voir feux rouges
Catadioptrés av	AV + AR ar oui SAE A /DOT
Feux de gabarit av	1 ar oui
Feux complémentaires	2 ou 3 feux bleus HELLA CH 1 1280 03/CH 1 1280 06
Eclairage plaque	2/séparé dans pare-choqs
Essuie-glace	2/balais avec lave-glace
Avertisseurs	1/Delco Remy F
	ou d'autres modèles homologués
FIAMM CH 5 0602 05	avertisseur à sons alternés

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail	
Marque et type	CHEVROLET Chevy Van 4x4	
Homologation		
N°	CH	5333 02
Carrosserie	fourgon	
Places	total +)	avant
		2
Poids à vide	sel. bulletin pesage	Carburant
		B
Charge utile		CV-impôt
		29,18
Poids total	sel. bulletin pesage	Cylindree
		5730

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 3,75, 77 dB/A.
- **) Mesure des gaz : une marque d'homologation n'est pas exigée (LFEM No 42 038).
- +) Nombre de places et poids : doivent être établis selon l'aménagement intérieur, à l'immatriculation.
- ++) Variante de pneus : 8.75 R 16.5 LT AV 1827 (4,9) AR 2132 (6,3) V-max. min. 135 km/h voies inchangées.

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés et remplacés par des feux (E);
- les catadioptrés d'origine sont apposés trop haut; il en est monté 2 complémentaires;
- la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- des supports mobiles sont montés pour les rétroviseurs extérieurs;
- les phares Sealed Beam d'origine sont remplacés par des HCR H4 (E)
- montage d'une protection pour les sièges avant;
- montage d'un limiteur du régime LIMITRON; régime limité à 3730 t/min en position "D".
- montage d'un régulateur de la force de freinage agissant sur les roues arrière.

Inscription dans le permis de circulation:

107 -.. feux bleus et avertisseur à 2 tons alternés autorisés.

Lieu et date de l'homologation Berne, 08.10.80 (adm.)

Service fédéral d'homologation

Machine
de travail

C H E V R O L E T

Chevy Van 4x4

CH 5333 02

Fiche complémentaire :

I

Complément du 06.04.81 à Studen - Gau/PR

à partir du No du châssis : avec code ". GCGG35M.B." (millésime 1981)

Variante de pneus: 8.75 R 16.5 LT AV 1830 (4,9) AR 2190 (6,3) V-max. 135 km/h.

Complément du 09.11.81 - Schö/PR

Suspension avant resp. variante de l'essieu:

- essieu rigide, ressorts à 7 lames longitudinales;
- voie 1695 mm, hauteur 2142 mm, poids garanti 1542 kg;
- des bavettes sont obligatoires à l'avant et à l'arrière;
- déclenchement de la traction avant (sur demande).